



## NOTE

DESTINATAIRE : Madame Nathalie Martel  
Direction des évaluations environnementales

DATE : Le 9 octobre 2001

OBJET : *Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement  
sanitaire sur le territoire de la MRC de Rouyn-  
Noranda – Plaine inondable de la rivière Kinojévis*  
N/Réf. : 000253

---

Pour faire suite à la note de M. Guy Demers adressée à M. Yvon Gosselin, directeur du Centre d'expertise hydrique du Québec, en date du 27 septembre dernier, ainsi qu'à notre conversation téléphonique de ce matin, voici mes commentaires concernant l'objet ci-haut mentionné.

Je tiens à préciser, d'une part, que ces commentaires sont émis à partir du rapport d'expertise réalisé par M. Jean-Louis Verrette en juillet dernier. D'autre part, le ministère de l'Environnement (MENV) n'a jamais effectué de cartographie des zones à risque d'inondation ni d'évaluation des cotes de crues de la rivière Kinojévis, et ce, tel que vérifié auprès de M<sup>me</sup> Paula Bergeron, chargée de projet du « *Programme de détermination des cotes de crues de récurrence de 20 ans et de 100 ans (PDCC)* ». De fait, elle n'a pas été reconnue comme étant une zone à risque d'inondation devant être traitée dans le cadre de ce Programme.

Comme nous ne possédons aucune donnée technique sur cette rivière, sauf celles de débit enregistrées à la station hydrométrique 043012, située à 0,2 km en amont du pont-route à Cléricy, nous en avons convenu, lors de notre conversation téléphonique, que ce rapport constitue la seule étude portant sur l'évaluation de la zone inondable de cette rivière pour un débit de récurrence de 100 ans. Par conséquent, les seules données disponibles à ce jour sont celles contenues dans celui-ci.



Année Internationale  
des bénévoles 2001  
au Québec

...2

### Service de la connaissance et de l'expertise hydrique

Édifice Marie-Guyart	Téléphone	: (418) 521-3876, poste 7329
675, boul. René-Lévesque Est	Télocopieur	: (418) 644-7100
Aile René-Lévesque, 1 <sup>er</sup> étage, case 20	Internet	: <a href="http://www.menv.gouv.qc.ca">http://www.menv.gouv.qc.ca</a>
Québec (Québec) G1R 5V7	Courriel	: <a href="mailto:jean-francois.cyr@menv.gouv.qc.ca">jean-francois.cyr@menv.gouv.qc.ca</a>

Ce papier contient 20% de fibres recyclées de postconsommation.

L'ensemble de la démarche de même que la valeur du débit utilisée dans cette étude apparaissent adéquates. Le résultat final qui en est tiré (la cote de crue centennale) est clairement identifié. Toutefois, afin d'être en mesure d'avoir une appréciation complète, certaines précisions relatives au calcul effectué s'avèrent nécessaires. Voici donc, à cet effet, les questions à transmettre au promoteur :

- a) Est-il possible de faire une description de la procédure utilisée pour les calculs de la cote de crue de 100 ans?
- b) Est-ce que des mesures de niveau d'eau ont été effectuées? Si oui, ont-elles été utilisées pour valider le calcul (particulièrement des mesures de haut niveau)?
- c) Le type d'écoulement est-il fluvial? Si oui, par quel moyen le niveau d'eau de départ à l'aval du tronçon a-t-il été évalué?
- d) Est-il possible de décrire le choix des paramètres de rugosité utilisés en fonction des caractéristiques physiques du cours d'eau et de la plaine inondable?
- e) L'évaluation de la cote de crue de 100 ans comporte-t-elle une marge de sécurité quelconque?
- f) Est-il possible de produire le profil hydraulique obtenu sur le tronçon étudié (pour les conditions de niveau relevées, le cas échéant et pour les conditions de conception (crue de 100 ans)?
- g) Est-il possible de produire le tracé en coupe des sections transversales relevées sur le terrain avec dessus, le tracé des niveaux d'eau calculés (crue de 100 ans) et, le cas échéant, relevés?

Mentionnons finalement que, afin d'être en mesure de réaliser des observations de terrain du niveau d'eau en crue qui permettraient, le cas échéant, de calibrer et de valider le calcul effectué, il faudra fort probablement attendre la crue printanière. Nous suggérons donc que, dans un premier temps, des réponses soient apportées aux questions énoncées ci-haut, après quoi, nous pourrions juger de la situation, notamment, à savoir si des observations de terrain sont requises ou non. Des photos du site et de la rivière seraient également utiles.



Jean-François Cyr, ing. M. Sc.